Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026203-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-11/9/20 DOSSIER N°7617	CONVENTION DE PARTENARIAT RECHERCHE FORMATION ACTION REFEREE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-France GALBRUN à Renée NICOUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT RECHERCHE FORMATION ACTION REFEREE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
Considérant la compétence du Département en matière de la Protection de l'Enfance et dans le cadre des travaux de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-11/9/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026203-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la convention de partenariat dans le cadre de la recherche formation action référée aux besoins fondamentaux de l'enfant avec les structures suivantes :

* l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH),

* l'Association Éducation Creuse Jeunes Familles (AECJF),

* les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (PEP 23),

* l'Association Limousine pour le Diagnostic et la Prise en Charge de la Pathologie Développementale (ALDP),

* l'Association Laïque pour l'Éducation,

* la Formation la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA), POLARIS formation,

* la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse Limousin (DTPJJ),

* le Centre hospitalier La Valette,

* la Fondation AJD,

* la Fondation Jacques Chirac,

* la Direction départementale de l'Education nationale de la Creuse (DSDEN) ;

- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat jointe à la présente délibération, qui prendra effet à sa signature et pour une durée de 4 ans.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
16 nov. 2026